

MÉMOIRE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

**Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier
l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines
inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre
North Westover et Montréal décrit notamment dans le document
intitulé « Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »**

2 décembre 2013

**Présenté par la Ville de Lévis
(Résolution CE - 2013 - 11 - 85)**

Résumé :

La Ville de Lévis accueille favorablement la réalisation du projet Enbridge visant le renversement de la ligne 9B. Ce projet permettra à la raffinerie Jean-Gaulin situé sur son territoire, d'avoir accès à des approvisionnements de pétrole nord-américain, dont le prix est approximativement inférieur de 16 \$ le baril par rapport au prix du baril de pétrole outre-Atlantique. Cet accès au pétrole nord-américain permet de garantir la compétitivité de la raffinerie qui fournit de l'emploi à 480 travailleurs spécialisés.

Par ailleurs, si ce projet ne se réalise pas, la raffinerie pourrait augmenter de façon importante son approvisionnement en train à partir de l'Ouest canadien et américain.

Les préoccupations de la Ville de Lévis concernant ce projet portent principalement sur la qualité de l'air, le niveau sonore des opérations, la protection du paysage, les mesures de sécurité et les communications.

Mesdames, Messieurs, ministres et députés, membres de l'Assemblée nationale,

Il nous fait plaisir de vous présenter le mémoire de la Ville de Lévis, puisque nous sommes directement impactés par le projet de la Société Enbridge. En effet, la principale raffinerie du Québec, la raffinerie Jean-Gaulin du groupe Valero, est située à Lévis, dans le quartier Saint-Romuald, depuis 1971. Cette raffinerie a une capacité de raffinage de 265 000 barils par jour, essentiellement du pétrole brut léger ; même avec la réalisation du projet Enbridge, la raffinerie maintiendra sa production à 265 000 barils par jour. Actuellement, 480 employés permanents spécialisés travaillent à la raffinerie, en plus des employés occasionnels. Avec la réalisation du projet d'Enbridge, la raffinerie affrètera deux navires-citernes qui feront la navette entre Montréal et Lévis, créant ainsi une centaine d'emplois permanents. La raffinerie a recours à une centaine de fournisseurs, principalement localisés dans les régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Sachant que chaque employé permanent à la raffinerie génère environ 5 emplois indirects, on comprend facilement l'importance de la raffinerie pour l'économie de la région.

Enfin, Valero est bien impliquée dans le milieu, et la Ville de Lévis renouvellera sous peu l'entente de collaboration avec la raffinerie garantissant le soutien financier d'organismes et d'actions communautaires.

Compétitivité et recherche du pétrole à plus faible coût

Il y a quelques années, la raffinerie Jean-Gaulin s'approvisionnait exclusivement de pétrole outre-Atlantique. Le pétrole brut léger arrivait par gros navire-citerne d'une capacité approximative de 1M de barils ; les installations portuaires de Lévis recevaient environ 90 pétroliers chaque année.

Depuis septembre 2013, la raffinerie Valero, en association avec le Canadien National, a mis en service un train-bloc, qui permet le transport d'un maximum de 100 wagons de pétrole par jour (un seul convoi quotidien), en provenance de l'ouest, principalement de la formation de Bakken. Ces convois ferroviaires fournissent environ 20% des approvisionnements en pétrole brut de la raffinerie.

Afin de maintenir sa compétitivité face aux autres raffineries de l'Amérique du Nord, Valero désire augmenter ses approvisionnements de pétrole nord-américain. En effet, le baril de brut nord-américain serait d'environ 16\$ inférieur au baril négocié outre-Atlantique. Le renversement de la ligne 9B d'Enbridge permettrait à la raffinerie Valero de lui garantir entre 50 et 55% de ses approvisionnements en pétrole nord-américain, en transportant ce pétrole par navires-citernes à partir de ses installations de Montréal-Est.

Avec la réalisation du projet Enbridge, l'approvisionnement de la raffinerie Jean-Gaulin serait le suivant :

- 20% par trains-bloc, un convoi par jour d'un maximum de 100 wagons
- 50 à 55% par navires-citernes en provenance du terminal de Montréal –Est, soit environ 140 transports par année

- 25 à 30% par gros navires-citernes en provenance d'outre-Atlantique (environ 12 transports par année)

Si le projet d'Enbridge ne fonctionne pas, Valero devra augmenter le nombre de convois ferroviaires de pétrole brut en provenance de l'Ouest.

Le comité de liaison

Une des particularités de la raffinerie Jean-Gaulin est l'existence du « comité de liaison » avec la collectivité. Ce comité de liaison permet à la raffinerie de fournir au milieu de l'information concrète sur les activités de l'entreprise, les risques potentiels entourant la raffinerie, les nouveaux projets, l'environnement, ainsi que les mesures de prévention et d'urgence.

Le comité de liaison est composé d'une vingtaine de membres, soit :

- Des représentants du voisinage immédiat des installations de la raffinerie;
- Des membres du Regroupement pour la mise en valeur du secteur de la rue Saint-Laurent (près du quai);
- Des membres des organismes socioéconomiques (CLD Lévis, UPA, Chambre de commerce de Lévis);
- Des membres des groupes environnementaux CRECA, GIRAM, Comité de restauration de la rivière Etchemin (CREE), Nature Québec, Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE);
- Des représentants des milieux municipal et gouvernemental : Ville de Lévis (élu et fonctionnaire), MDDEFP, Direction de santé publique).

Les séances de travail du comité de liaison permettent notamment :

- d'échanger sur les activités de la raffinerie;
- de donner des opinions et de formuler des recommandations sur les opérations en cours et les nouveaux projets;
- de suivre le déroulement des activités pendant la réalisation des projets;
- de transmettre des renseignements aux citoyens et aux organismes du milieu;
- de faire connaître les préoccupations des citoyennes et des citoyens;

Les préoccupations de la Ville de Lévis

1 – Air

Valero étudie présentement la mise au point d'un procédé qui permettrait de capter toutes les vapeurs qui peuvent s'échapper lors des activités de transbordement à ses installations portuaires, susceptibles de gêner le personnel de la raffinerie et la population résidant autour des installations. La Ville de Lévis aimerait que la raffinerie profite des travaux qui seront éventuellement effectués à ses installations portuaires, afin de réaliser son système de récupération des vapeurs de pétrole, et de les traiter de façon à éliminer les désagréments olfactifs.

2 –Bruit

Avec la réalisation du projet Enbridge, Valero devra apporter des modifications à ses installations portuaires afin de recevoir environ 140 navires-citernes par année en provenance de Montréal. La Ville de Lévis aimerait s'assurer que la population riveraine adjacente aux installations portuaires ne soit pas incommodée par le bruit durant la construction de ces installations portuaires. De plus, la Ville de Lévis aimerait que la raffinerie poursuive ses efforts afin d'atténuer le bruit de ses installations, faisant en sorte que ses nouvelles infrastructures portuaires pourront opérer en générant le minimum de bruit pour la population vivant à proximité de ces installations portuaires.

3 – Le paysage

Valero a confié récemment un mandat à une firme de consultants externes afin d'examiner différents scénarios permettant de mieux intégrer dans le paysage ses installations portuaires, incluant les conduites reliant le port à la raffinerie. La Ville de Lévis a convenu avec Valero la mise sur pied d'un groupe de travail, sur lequel siègerait le personnel de la raffinerie, ses consultants, et des élus et fonctionnaires de la Ville. Ce groupe de travail aurait pour mandat d'examiner les différents scénarios, d'en discuter avec les membres du comité de liaison, et de consulter la population.

4 - Plan de mesure d'urgence

La Ville de Lévis souhaite que son personnel, notamment celui des directions de l'environnement, de la sécurité incendie et de la police, puisse participer à l'élaboration du plan de mesures d'urgence associé aux nouvelles installations portuaires. De plus, le personnel de la Ville de Lévis doit être associé au centre des opérations d'urgence de la raffinerie, et doit participer sur une base régulière à des exercices pratiques de simulations d'urgence. La Ville de Lévis souhaite remettre sur pied le Comité mixte municipal industrie (CMMI), soit le regroupement volontaire de représentants de différentes instances et d'entreprises, dont la raffinerie Valero, qui mettent en commun leur expertise pour informer la population de la procédure à suivre en cas d'accident industriel majeur.

Enfin, soulignons qu'avec la réalisation du projet Enbridge, il y aura davantage de manœuvre d'accostage et de transbordement au quai de la raffinerie, soit plus de 150 par année, et que les manœuvres présentent des risques de déversement à divers niveaux. Considérant que les deux principales prises d'eau potable de la Ville de Lévis sont situées de part et d'autre des installations portuaires (usine de Saint-Romuald et usine de Desjardins), la Ville de Lévis veut avoir l'assurance que toutes les mesures sont prises afin d'éviter d'éventuels déversements, mais aussi que la capacité d'intervention de la raffinerie en cas d'un éventuel déversement puisse protéger les prises d'eau potable de la Ville.

5 – Les communications

La Ville de Lévis désire que la population soit informée et consultée avant et pendant la réalisation de ce projet. Nous souhaitons que plusieurs mécanismes et outils d'information soient simultanément utilisés, en amont et durant la réalisation des travaux,

afin de rejoindre le maximum de population : site Internet interactif, consultation « portes ouvertes », consultations des propriétaires de terrains concernées dans le secteur du port, ligne téléphonique d'information, etc. Les citoyennes et les citoyens doivent constamment avoir accès à l'information la plus récente et pertinente sur l'évolution des travaux.

Les liens constants qui existent présentement avec notre Direction des Communications doivent être maintenus, permettant à la Ville de Lévis de transmettre une information pertinente et actuelle à la population, et de répondre aux nombreuses demandes d'informations que nous recevrons inévitablement à notre Service à la clientèle.

Enfin, l'existence du comité de liaison avec la collectivité et les échanges réguliers entre les intervenants de Valero et ceux de la Ville font que nous sommes confiants que nos préoccupations seront prises en considération lors de l'élaboration de ce projet.

En conclusion, la Ville de Lévis est favorable au renversement de la ligne 9B proposée par Enbridge. Ce projet n'a pas pour objectif d'augmenter la capacité de production de la raffinerie Valero, mais plutôt de diversifier la source d'approvisionnement de la raffinerie en pétrole brut léger, lui permettant de demeurer compétitive sur le marché nord-américain. La Ville de Lévis entend demeurer vigilante et assurer un suivi rigoureux lors de la construction et de l'opération des nouvelles installations portuaires. Également, la Ville de Lévis demande que son personnel soit étroitement associé à l'élaboration des mesures d'urgence, à la participation aux exercices de simulation d'accidents, et qu'il soit associé au centre des mesures d'urgence de la raffinerie.



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Lévis tenue le mardi vingt-six novembre deux mille treize à treize heures quinze, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis) et à laquelle séance il y avait quorum.

CE-2013-11-85

CAPERN – 008MA
C.P. – Inversion du
flux de l'oléoduc
9B d'Enbridge

Consultation publique du gouvernement du Québec sur le projet d'Enbridge visant le renversement de la ligne 9B – Mémoire de la Ville

Réf. : DG-2013-120-R-1

Il est résolu d'adopter le projet de mémoire de la Ville relatif au projet de renversement de la ligne 913, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DG-2013-120-R-1 et tel qu'il est modifié, et de le déposer à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles dans le cadre des travaux d'une commission parlementaire, prévus du 26 novembre à 5 décembre 2013.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter ce mémoire lors de sa séance prévue le 2 décembre 2013

Il est résolu de désigner les personnes suivantes mandatées pour présenter ce mémoire devant la commission parlementaire de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles :

- ✓ Benoît Chevalier, conseiller cadre planification stratégique et gouvernance à la Direction générale;
- ✓ Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement durable.